

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Marché Passé en Procédure Adapté

(En application des articles, L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique)

Maître de l'ouvrage

ETAT – MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Conducteur d'opération

SERVICE INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE NORD-EST
UNITE DE SOUTIEN DE L'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE DE BESANÇON

Objet du marché

N° de Projet : 26USID05-008
Besançon (25) – Quartier Brun – 6^{ème} régiment du matériel – Bâtiment 096
Rénovation salle polyvalente « Salle Menguéné »
Lot n° 1 : Gros-œuvre, second-œuvre, VRD
DAF_2026_000871

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1 - PRESENTATION DU MARCHE.....	4
1.1 - Objet du marché	4
1.2 - Intervenants	4
1.3 - Description de l'ouvrage	4
1.4 - Consistance des travaux	4
ARTICLE 2 - GENERALITES	6
2.1 - Spécifications techniques et normatives	6
2.2 - Spécifications durant les travaux	6
2.2.1 Période de préparation	6
2.2.2 Période d'exécution	7
ARTICLE 3 - SECTIONS TECHNIQUES.....	8
3.0 – ST : Désamiantage	8
3.1 - ST : Gros-œuvre	8
3.1.1 Démolition	8
3.1.2 Maçonnerie et Rebouchage de baies	8
3.1.3 Réseau d'EU collectif intérieur	9
3.1.4 Chape et ragréage	9
3.1.5 Béton ciré	9
3.1.6 Revêtement de sol : Carrelage	10
3.1.7 Rampe PMR	10
3.2 - ST : Second-œuvre	11
3.2.1 Cloisons-sèche	11
3.2.2 Cloisons en carreaux de plâtre	11
3.2.3 Faux-plafond	11
3.2.4 Revêtement muraux	12
3.2.5 Peinture sur tuyauterie	13
3.2.6 Plinthes et Traitement du sol	13
3.2.7 Menuiseries intérieures	14
3.2.8 Menuiseries extérieures	15
3.3 - ST : VRD	16
3.3.1 Réseau d'EU collectif extérieur	16
3.3.2 Enrobé	17
3.3.3 Trottoir	17
3.3.4 Place de parking PMR	17
3.3.5 Espace vert	18

3.4 - ST : Clôt et couvert.....	18
3.4.1 Toiture	18
3.4.2 Façade	18
ARTICLE 4 – RECEPTION DES TRAVAUX	20
4.1 - Opérations préalable à la réception	20
4.2 - Essais et contrôles	20
4.3 - Nettoyage du chantier	20
4.4 - Remise de documents et de matériels	20

ARTICLE 1 - PRESENTATION DU MARCHE

1.1 - Objet du marché

Les travaux du présent marché concernent la rénovation de la partie « Est » du bâtiment 096 dite salle « Menguéné » du quartier Brun (6^{ème} régiment du matériel) située au 62 rue de Dole 25056 Besançon.

Le marché est alloti en 3 lots techniques :

- Lot 1 : Gros-œuvre, second-œuvre et VRD
- Lot 2 : Plomberie, chauffage, ventilation
- Lot 3 : Electricité Cfo/Cfa et SSI

Le marché est à tranche ferme.

Le bâtiment est prévu d'être classé en ERP de 5ème catégorie de type L (salle d'audition, de conférences, de réunions, autres salles polyvalentes). Le titulaire aura une attention particulière sur cet aspect lors du chiffrage, du choix du matériel et lors de la réalisation des travaux. Le bâtiment doit être rendu conforme à la réglementation ERP.

1.2 - Intervenants

- La maîtrise d'ouvrage est le SID Nord-Est.
- Le maître d'œuvre est l'USID de Besançon représenté par la section travaux.
- Le marché fera l'objet d'une coordination SPS de niveau 3.
- Le chargé de prévention de l'organisme.

1.3 - Description de l'ouvrage

L'ouvrage existant concerné par les travaux (bâtiment 096) date de 1880. Le bâtiment dans son ensemble possède une emprise au sol de 1887 m². La partie du bâtiment « Est » concernée par les travaux à une emprise au sol de 400 m².

1.4 - Consistance des travaux

Les travaux porteront sur :

- La démolition de l'estrade, des escaliers et parois verticales,
- La création d'un local en cloisons sèches,
- La création de cloisons de séparation en carreaux de plâtre pour le bloc sanitaire,
- La mise en œuvre d'un béton ciré pour le revêtement de sol,
- L'application d'un papier peint acoustique, peinture et faïence pour les revêtements muraux,
- L'installation d'un faux-plafond en dalles acoustique,
- La réalisation d'une évacuation d'EU collective intérieure et extérieure,
- Le remplacement des portes extérieures et intérieures,
- La rénovation du trottoir extérieur,
- La création d'une rampe PMR,
- La signalisation verticale et horizontale d'une place de parking PMR,
- La remise en peinture de la façade,

- Le rebouchage de baies,
- La reprise d'enrobés,
- La révision et le nettoyage, démoussage de la couverture.

Le quantitatif des équipements à installer est indiqué dans chaque section technique.

L'emplacement des équipements à installer est indiqué dans les pièces graphiques fournies au DCE.

Plans

13 plans sont annexés à ce CCTP :

- 1 plan de situation
- 1 plan de masse
- 1 plan de niveau actuel
- 1 plan de niveau état futur
- 1 plan ST : gros-œuvre plan 1
- 1 plan ST : gros-œuvre plan 2
- 1 plan ST : gros-œuvre plan 3
- 1 plan ST : gros-œuvre plan 4
- 1 plan ST : second-œuvre plan 1
- 1 plan ST : second-œuvre plan 2
- 1 plan ST : VRD plan 1
- 1 plan ST : VRD plan 2
- 1 plan ST : clôt et couvert

Les dispositions générales communes aux 3 lots du marché sont recensés dans le document « CCTP DG » fournie au DCE.

ARTICLE 2 - GENERALITES

2.1 - Spécifications techniques et normatives

Documents règlementaires

Tous les travaux devront respecter, entre autres, les normes :

- NF DTU 26.2 : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtres (y compris faux-plafond)
- NF DTU 26.1 : Travaux d'enduits de mortiers
- NF DTU 25.1 : Travaux d'enduits intérieurs en plâtre
- NF DTU 36.2 : Menuiseries agencement bois et matériaux associés
- NF P98-150-1 : règles de préparation, de transport, de mise en œuvre et de contrôle des enrobés hydrocarbonés.

Tous les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art et en respectant les documents normatifs, avis techniques et règles professionnelles produits par les organismes de certification (CSTB...).

Qualité des matériaux et matériels installés

La qualité des matériels et matériaux installés devront être conformes à la réglementation et de marques reconnues comme fiable.

Validation du maitre d'œuvre

Tous les matériels et équipements installés seront validés au préalable par le maitre d'œuvre par la transmission des fiches techniques.

2.2 - Spécifications durant les travaux

2.2.1 Période de préparation

La période préparation (PP) devra être employée pour garantir une conduite efficace dans la prise en compte de l'opération et l'exécution maîtrisée des travaux.

La visite des lieux lors de l'appel d'offre vous a permis d'appréhender le spectre global de l'opération et des travaux à réaliser.

Réunion préalable à l'ouverture du chantier

Les différents titulaires des lots seront convoqués, par OS, à une réunion préalable à l'ouverture du chantier. Il sera évoqué notamment :

- Le rôle de chaque intervenant,
- Les liens contractuels entre les intervenants,
- Les limites de prestations de l'opération,
- Le calendrier global des travaux,
- Les modalités d'accès au chantier pour les personnels et les véhicules,
- La désignation des sous-traitants,
- Les documents utilisés et transmis durant la durée du chantier,
- La prévention et maîtrise des risques,

- Le paiement,
- ...

A la suite de cette première réunion, une visite du chantier se fera en présence du coordonnateur SPS ainsi que du chargé de prévention du site.

Relevés et repérages

Durant la période de préparation, le titulaire devra procéder à tous les relevés, repérages et essais nécessaires.

Documents à transmettre

Durant la période de préparation, le titulaire devra transmettre, entre autres, au maître d'œuvre :

- La copie des CNI ou titres de séjours des ouvriers / techniciens intervenants sur le chantier,
- La copie des cartes-grises et assurances de ses véhicules,
- Le planning et phasage de ses travaux,
- Le plan d'installation de chantier (PIC),
- Les fiches techniques.

Installation de chantier

Durant la période de préparation, le titulaire devra procéder notamment à :
L'installation de son chantier, au stockage du matériel/matériaux, à l'amené des bennes à gravats/déchets, la mise en place des différents panneaux, l'identification de la zone vie et des sanitaires, l'identification des zones de parking...

Particularité pour le présent lot :

Une reconnaissance du réseau collectif d'EU du quartier devra être faite au préalable.

Aucun local pour la base vie ne pourra être fournie durant toute la durée du chantier. Les sanitaires des bâtiments adjacents pourront être utilisés.

2.2.2 Période d'exécution

Durant les travaux le titulaire aura une attention particulière et quotidienne à la sécurité de ses personnels et aux occupants des lieux.

Les outils et matériels utilisés devront l'être en toute sécurité par le port des EPI préconisés.

Réunions au cours du chantier

Les titulaires seront convoqués pour des réunions de chantiers par OS.

Coordination avec les autres lots

La coordination et la bonne relation avec les autres titulaires des lots doit permettre un phasage efficace et en souplesse lorsqu'il s'agit des limites de prestations ou des difficultés calendaires.

ARTICLE 3 - SECTIONS TECHNIQUES

3.0 – ST : Désamiantage

Pièce (029)

Le titulaire devra procéder aux travaux de désamiantage en sous-section 3 (SS3) des éléments identifiés positifs dans le rapport annexé au présent CCTP.

Le titulaire devra faire appel à une entreprise spécialisée dans ce type de prestation.

3.1 - ST : Gros-œuvre

3.1.1 Démolition

Pièce (025)

Les travaux porteront sur :

La démolition de l'estrade, des escaliers et des cloisons verticales.

La dépollution des anciens réseaux et équipements techniques sont à la charge des autres lots.

3.1.2 Maçonnerie

Pièce (025)

Les travaux porteront sur :

Le percement du mur entre la partie centrale du bâtiment (bureau 005) et la (pièce 025), entre la pièce (025) et la pièce (028) et entre la pièce (028) et la pièce (029) permettant le passage de la tuyauterie d'AEP.

Une coordination devra être faite avec le lot n°2 plomberie concernant notamment le diamètre des réservations.

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

- 1) Le rebouchage des 2 baies situées en hauteur du mur pignon « Est ». Le rebouchage se fera en parpaing béton puis à l'application d'un enduit côté intérieur.
Le rebouchage apparent depuis l'extérieur devra être enduit puis repeint dans une teinte similaire à la peinture existante.
- 2) La surélévation du mur jouxtant les locaux du CAN (ex-DIRISI) [locaux 026/027/028] jusqu'à la toiture. La surélévation se fera en parpaing béton creux. Les interstices et trous divers devront être traités avec une mousse expansive coupe feux.

3.1.3 Réseau d'EU collectif intérieur

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

La création d'un réseau d'évacuation d'EU collectif intérieur sous dalle (cf. plan).
Le réseau d'évacuation sera en PVC d'un diamètre extérieur de 100 mm minimum avec le respect d'une pente de 2 % jusqu'à l'extérieur du bâtiment.

3.1.4 Chape et ragréage

Pièce (025)

Les travaux porteront sur :

A la suite de la démolition de l'estrade, une chape P3 en béton devra être mise en œuvre pour permettre la réalisation d'un béton ciré (cf 3.1.5).

Sas (026)

Les travaux porteront sur :

La réalisation d'un ragréage en béton P3 pour permettre la réalisation d'un béton ciré (cf 3.1.5).

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

A la suite de la réalisation du réseau d'évacuation d'EU collectif sous dalle, une chape en béton P3 devra être mise en œuvre pour permettre la réalisation d'un béton ciré (cf 3.1.5).

3.1.5 Béton ciré

Pièce (025)

Les travaux porteront sur :

La mise en œuvre d'un béton ciré sur toute la zone destinée au futur local de stockage.
Le béton ciré aura une finition grise « lissée ».

Sas (026)

Les travaux porteront sur :

La mise en œuvre d'un béton ciré sur tout le sol du sas.

Le béton ciré aura une finition grise « lissée ».

Les plaques du caniveau technique existant devront être remplacées puis le revêtement se fera au béton ciré. Les nouvelles plaques en béton devront pouvoir s'enlever à la main.

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

Partie « vestiaire » : La mise en œuvre d'un béton ciré. Le béton ciré aura une finition grise « lissée ».

3.1.6 Revêtement de sol : Carrelage

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

Partie « sanitaire » : La mise en place de carrelages de type :

- Grès cérame
- Taille 60*60
- Indice de glissance : R10
- UPEC : U3P2E2C3
- Posé collée.

Le modèle et le coloris du carrelage posé sera validé après acceptation des fiches techniques par le maître d'œuvre.

Un système d'étanchéité sous carrelage type SPEC ou SEL devra être mis en œuvre avant la mise en place du carrelage.

3.1.7 Rampe PMR

Extérieur

Les travaux porteront sur :

La réalisation d'une rampe PMR d'accès au bâtiment.

Les cotes de la rampe sont indiquées sur les pièces graphiques fournies au DCE. Un chasse roue devra être réalisé en bordure de la rampe.

3.2 - ST : Second-œuvre

3.2.1 Cloisons-sèche

Pièce (025)

Les travaux porteront sur :

La réalisation d'un cloisonnement tout hauteur avec d'un côté des plaques de plâtre BA13 ignifugés CF 1h et de l'autre côté des plaques traitées acoustique afin de créer un local de stockage. (cf pièces graphiques).

L'épaisseur de la cloison entre la salle principale et le local de stockage devra accueillir un isolant en laine de roche.

Des réservations pour l'accueil des prises de courant devront être faite en coordination avec le lot n°3 électricité. Les plaques seront enduites en vue d'être peinte.

3.2.2 Cloisons en carreaux de plâtre

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

La réalisation de cloisons toute hauteur en carreaux de plâtre hydrofuge épaisseur 100 mm afin de réaliser les séparations entre les WC et la partie vestiaire (cf pièces graphiques).

3.2.3 Faux-plafond

Pièce (025)

Les travaux porteront sur :

- 1) La dépose et l'évacuation du faux-plafond existant.
- 2) L'installation d'un faux-plafond suspendu en dalles de plâtre traitées acoustique taille 60*60.
La HSP sera de **3.85 m**
La réaction au feu du faux-plafond sera M1 avec des suspentes M0.

Sas (026)

Les travaux porteront sur :

- 1) La dépose et l'évacuation du faux-plafond existant.
- 2) L'installation d'un faux-plafond suspendu en dalles de plâtre traitées acoustique taille 60*60.

La HSP sera de **2.70 m**

La réaction au feu du faux-plafond sera M1 avec des suspentes M0.

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

- 1) La dépose et l'évacuation du faux-plafond existant.
- 2) Partie « vestiaire » : L'installation d'un faux-plafond suspendu en dalles de plâtre traitées acoustique taille 60*60.
La HSP sera de **2.70 m**
La réaction au feu du faux-plafond sera M1 avec des suspentes M0.
- 3) Partie « sanitaire » : L'installation d'un faux-plafond suspendu en dalles de plâtre traitées hydrofuge taille 60*60.
La HSP sera de **2.70 m**
La réaction au feu du faux-plafond sera M1 avec des suspentes M0.

3.2.4 Revêtement muraux

Pièce (025)

Les travaux porteront sur :

- 1) L'enlèvement du papier peint existant
- 2) La mise en place d'un papier peint de type « vinacoustic ». Le papier peint devra avoir une réaction au feu M2.
L'état de finition du papier peint sera de qualité « A ».
- 3) La mise en peinture des cloisons intérieures du local de stockage.
La prestation de peinture comprendra :
 - 1 sous-couche
 - 1 couche de peinture acrylique
- 4) La mise en peinture de la cloison extérieure du local de stockage avec une peinture spéciale pour la vidéoprojection. Peinture type « home cinema ».
La prestation de peinture comprendra :
 - 1 sous-couche
 - 2 couches de peinture spéciale

Sas (026)

Les travaux porteront sur :

La mise en place d'une toile de verre sur l'ensemble des murs, puis la mise en peinture.

La prestation de peinture comprendra :

- 1 sous-couche
- 2 couches de peinture alkyde

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

- 1) Partie « vestiaire » : La mise en place d'une toile de verre sur l'ensemble des murs, puis la mise en peinture.
La prestation de peinture comprendra :
 - 1 sous-couche
 - 2 couches de peinture alkyde
- 2) Partie « sanitaire » : L'installation de faïence taille 60*30 sur une hauteur d'1.20 m puis la mise en peinture jusqu'au faux-plafond.
La prestation de peinture comprendra :
 - 1 sous-couche
 - 2 couches de peinture alkyde

Le modèle et le coloris de faïence posée sera validé après acceptation des fiches techniques par le maître d'œuvre.

3.2.5 Peinture sur tuyauterie

Pièce (025), sas (026), pièce (029)

Les travaux porteront sur :

La remise en peinture de toute la tuyauterie des radiateurs et tuyauterie d'AEP apparent.
Une peinture spéciale pour ce type de matériaux sera employée.

3.2.6 Plinthes et Traitement du sol

Pièce (025)

Les travaux porteront sur :

- 1) L'enlèvement des plinthes existantes.
- 2) L'installation de plinthes type grès cérame sur toute la longueur des pieds de murs.
Le modèle et le coloris de plinthe posée sera validé après acceptation des fiches techniques par le maître d'œuvre.
- 3) Le nettoyage en profondeur et le lustrage du carrelage existant.

Sas (026)

Les travaux porteront sur :

- 1) L'enlèvement des plinthes existantes.

- 2) L'installation de plinthes type grès cérame sur toute la longueur des pieds de murs.

Le modèle et le coloris de plinthe posée sera validé après acceptation des fiches techniques par le maître d'œuvre.

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

L'installation de plinthes type grès cérame sur toute la longueur des pieds de murs.

Le modèle et le coloris de plinthe posée sera validé après acceptation des fiches techniques par le maître d'œuvre.

3.2.7 Menuiseries intérieures

Pièce (025)

Les travaux porteront sur :

- 1) L'installation d'une porte coulissante à galandage (encastrable) d'accès au local de stockage.

La porte sera :

- En bois âme pleine stratifiée CF ½ h.
- Taille : 2040 mm x 1230 mm.
- Poignée de préhension intégrée dans la masse de la porte.
- Système de fermeture à verrou simple 3 clés.

- 2) La révision des baies fixes et ouvrantes donnant sur la rue.

La prestation comprendra :

- Le nettoyage des vitres et châssis (enlèvement des traces de colles).
- La vérification de l'étanchéité. Le cas échéant le traitement des infiltrations d'eau.
- Le contrôle d'ouverture des baies ouvrantes. Le cas échéant la réparation du système d'ouverture.
- Le nettoyage de l'intérieur des réglettes d'aération.

- 3) La fourniture et pose de tringles à rideaux en bois et de rideaux occultant 100% de couleur rouge.

Chaque menuiserie (porte et fenêtre) devra avoir un rideau occultant à la bonne mesure. Les rideaux devront avoir un classement incendie M0.

Sas (026)

Les travaux porteront sur :

L'installation de 2 portes intérieures.

Les portes seront :

- En bois âme pleine stratifiées CF ½ h.
- Equipées d'un oculus.
- Taille : 2040 mm x 930 mm.
- Equipées d'une barre anti-panique d'un côté et béquille simple de l'autre.
- Système de fermeture à verrou simple 3 clés.
- Equipées d'un ferme porte.

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

1) L'installation de 4 portes intérieures.

Les portes seront :

- En bois âme pleine stratifiées CF ½ h.
- Taille : 2040 mm x 930 mm.
- Equipées d'une béquille double.
- Système de fermeture :
 Pour les 2 portes d'accès aux sanitaires : verrou simple 3 clés
 Pour les 2 portes des WC : 1 bouton moleté avec indicateur de présence.
- Signalétique « WC homme » sur 1 porte et « WC femme » sur 1 porte

2) La révision de la baie fixe donnant sur la rue.

La prestation comprendra :

- Le nettoyage des vitres et châssis (enlèvement des traces de colles).
- La vérification de l'étanchéité. Le cas échéant le traitement des infiltrations d'eau.
- Le nettoyage de l'intérieur de la réglette d'aération.

3.2.8 Menuiseries extérieures

Pièce (025)

Les travaux porteront sur :

1) La dépose des portes existantes.

2) L'installation de 3 portes vitrées extérieures.

Les portes seront :

- En aluminium CF ½ h (Pleine partie basse, double vitrage partie haute).
- Taille : sur mesure.
- Couleur : imitation bois.
- Ouverture 1/3, 2/3
- Equipées d'une barre anti-panique d'un côté et béquille simple de l'autre pour la partie 2/3.
- Equipée d'une crémone pompier pour la partie 1/3.
- Imposte double vitrage en partie haute.
- Système de fermeture à verrou simple 3 clés.

Sas (026)

Les travaux porteront sur :

- 1) La dépose de la porte existante.
- 2) L'installation d'une porte vitrée extérieure
La portes sera :
 - En aluminium CF ½ h (Pleine partie basse, double vitrage partie haute).
 - Taille : sur mesure.
 - Couleur : imitation bois.
 - Ouverture 1/3 – 2/3.
 - Equipée d'une barre anti-panique d'un côté et béquille simple de l'autre pour la partie 2/3.
 - Equipée d'une crémone pompier pour la partie 1/3.
 - Imposte double vitrage en partie haute.
 - Système de fermeture à verrou simple 3 clés.

Pièce (029)

Les travaux porteront sur :

- 1) La dépose de la porte existante.
L'installation d'une porte vitrée extérieure.
La portes sera :
 - En aluminium CF ½ h (Pleine partie basse, double vitrage partie haute).
 - Taille : sur mesure.
 - Couleur : imitation bois.
 - Ouverture 1/3 – 2/3.
 - Equipée d'une barre anti-panique d'un côté et béquille simple de l'autre pour la partie 2/3.
 - Equipée d'une crémone pompier pour la partie 1/3.
 - Imposte double vitrage en partie haute.
 - Système de fermeture à verrou simple 3 clés.

3.3 - ST : VRD

3.3.1 Réseau d'EU collectif extérieur

Extérieur

Les travaux porteront sur :

La réalisation des tranchées. (cf pièces graphiques)
La réalisation du lit de pose en sable sur une épaisseur de 10 cm.
La pose et l'enfouissement du tuyau d'évacuation en PVC CR8 DN 200
Le raccordement au réseau d'EU collectif existant.
La pose de 3 regards en fonte.
Le remblayage de la fouille

3.3.2 Enrobé

Extérieur

Les travaux porteront sur :

La réfection de la couche d'enrobé devant le bâtiment 096. (cf. pièces graphiques).

3.3.3 Trottoir

Extérieur

Les travaux porteront sur :

La réfection du trottoir en béton jouxtant le bâtiment 096.

La réfection des éléments de bordures.

La réfection du caniveau d'EP.

Le remplacement des éléments en fonte horizontaux d'EP.

La mise en peinture « blanc » des bordures du trottoir.

3.3.4 Place de parking PMR

Extérieur

Les travaux porteront sur :

A la suite de la reprise d'enrobé, les travaux consisteront au marquage horizontal et vertical (panneau) de l'emplacement de parking PMR.

Ces marquages seront conformes l'arrêté du 20 avril 2017.



3.3.5 Espace vert

Extérieur

Les travaux porteront sur :

La suppression de l'arbuste à proximité du futur emplacement de parking PMR ainsi que du parterre d'herbe jouxtant le mur mitoyen au bâtiment.

3.4 - ST : Clôt et couvert

3.4.1 Toiture

Extérieur

Les travaux porteront sur :

- 1) La nettoyage / démoussage de la couverture en tuiles.
La révision et le remplacement ponctuel des tuiles cassées ou abîmées.
- 2) Le remplacement des planches de rives en bois.
Les planches remplacées seront de classes 3 et lasurées.

3.4.2 Façade

Extérieur

Les travaux porteront sur :

- 1) Le décapage et la remise en peinture de la façade.
La teinte de la peinture sera similaire à l'existante.
La prestation de peinture comprendra :
 - 1 sous-couche
 - 1 couches de peinture spéciale façade extérieur.
- 2) Le rebouchage des trous dans les encadrures des portes et baies.
Ils seront rebouchés au mortier et teint couleur brique.



ARTICLE 4 – RECEPTION DES TRAVAUX

4.1 - Opérations préalable à la réception

En fin de travaux, le déclenchement des opérations préalables à la réception (OPR) est du ressort du titulaire. Après en avoir informé le maître d'œuvre, celui-ci émettra un OS de convocation pour l'organisation de la réception. Les éventuelles réserves seront notifiées sur le PV des OPR.

4.2 - Essais et contrôles

Avant les OPR :

Le titulaire devra réaliser l'ensemble des essais, vérifications et contrôles de bon fonctionnement.

Si les essais, vérifications et contrôles font l'objet d'un rapport d'un organisme agréé, celui-ci sera transmis dans le DOE.

4.3 - Nettoyage du chantier

Avant les OPR :

Le titulaire devra :

- Le repli de ses équipements et matériels,
- L'évacuation des bennes et déchets divers,
- Le nettoyage complet des locaux mis à sa disposition,
- Le nettoyage des zones de chantier (sol, murs, vitres...),
- Faire le tour de l'environnement proche du chantier

Si le besoin l'exige, une remise en état des zones et surfaces sales, souillées ou impropres, se fera à sa charge et à ses frais.

Le constat de propreté des lieux sera effectué lors des OPR.

4.4 - Remise de documents et de matériels

Lors des OPR :

Le titulaire devra la remise :

- 1) Du Dossier des Ouvrages exécutés (DOE) comprenant :
 - Les fiches techniques des équipements et matériels installés,
 - Les notices d'utilisation des équipements et matériels installés,
 - Les rapports, PV et certificats d'essais, de vérification et contrôle,
 - Les plans de recollement (format DWG) sur clé USB.
- 2) De tout le matériel permettant le fonctionnement des équipements notamment :
 - Les clés de toutes les menuiseries disposant d'un système de fermetures,
 - Les clés de tous les coffrets, portes de placards, boîtiers, clés de réarmement...
 - Petit matériel divers : télécommandes, perches, manivelles...